

Revue française des Affaires sociales

N° 3 • juillet-septembre 2010, 64^e année

**Politiques et organisation
des soins primaires en Europe
et aux États-Unis.
Quels enseignements
pour la France ?**

SOMMAIRE

Politiques et organisation des soins primaires en Europe et aux États-Unis. Quels enseignements pour la France ?

- 3 Avertissement
- 7 Avant-propos
Jean-Marie Bertrand

Introduction

- 13 Systèmes de soins primaires : contenus et enjeux
Yann Bourgueil

Expériences de systèmes nationaux de santé

- 23 Financement et organisation des soins primaires
au Royaume-Uni, l'exemple du *Primary Care Trust*
de Salford
Mike Burrows
- 35 Transferts de tâches entre professionnels de santé
dans les soins primaires au Royaume-Uni
et enseignements de la littérature internationale
Bonnie Sibbald
- 49 Organisation des soins primaires en Catalogne
Toni Dedeu

Expériences de systèmes de santé assurantiels

- 63 Politique tarifaire visant à renforcer l'offre de soins
primaires, l'expérience de *Medicare* aux États-Unis
Robert Berenson
- 73 Organisation territoriale de l'offre des soins primaires
destinée aux populations les plus défavorisées, l'exemple
de l'État de Caroline du Nord
Thomas C. Ricketts

- 81 Programme de *disease management* et organisation des soins primaires en Allemagne
Joachim Szecsenyi
- 97 Accroître la qualité et l'efficacité du système de santé en s'appuyant sur les soins primaires, la démarche de l'assurance maladie en France
Dominique Polton

Conclusion

- 105 Quels enseignements tirer des expériences étrangères pour la France ?
Anne-Marie Brocas

Notes de lecture critiques

- 111 « Fin de vie en établissement gériatrique » de Marie Francœur
Françoise Bouchayer
- 116 « L'enjeu des retraites » de Bernard Friot
Michel Grignon
- 120 « Les métamorphoses du monde associatif » de Matthieu Hély
« Se mobiliser pour la santé. Des associations de patients témoignent » de Madeleine Akrich, Cécile Méadel et Vololona Rabeharisoa
Vincent Boissonnat

Les articles publiés dans cette revue ne reflètent que l'opinion des auteurs et n'engagent pas les politiques des ministères.